

DEPARTEMENT**AIN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CHANAY**Séance du 6 juillet 2023

Conseillers

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

Convocation : 30/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Pin E. - Prigent C. - Rigutto E. - Roux C. - Tournillac C.

Absents représentés : Rebucini C. représenté par Noel F.
Roux C. représenté par Jeambenoit E.
Ticky Monekosso H. représentée par Le Carff C.
Tournillac C. représentée par Jouhaud L.

Secrétaire de Séance : Rigutto Emilien

Délibération : 2023-031**Objet : Constitution des commissions - Nomination des délégués.**

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux.

Le Conseil Municipal est chargé d'établir le nombre de commissions, leurs missions, le nombre de membres pour chacune d'entre elle ainsi que la durée de celle-ci.

Avant de procéder au vote, les membres du Conseil Municipal ont débattu afin de connaître les souhaits de chacun quant aux commissions auxquelles ils souhaitaient participer.

Il est rappelé que conformément à la loi, le Maire préside de droit de toutes les commissions mises en place par le Conseil Municipal.

Vu les élections partielles qui se sont déroulées le 11 et 18 juin 2023 ;

Vu l'élection du Maire et des Adjoints qui s'est déroulée le 27 juin 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de réexaminer l'ensemble des commissions.

Il est proposé aux conseillers municipaux les commissions permanentes suivantes :

- ✓ Commission Finance,
- ✓ Commission Travaux,
- ✓ Commission Urbanisme,
- ✓ Commission Vie locale, scolaire et périscolaire,
- ✓ Commission Vie culturelle, tourisme, information et communication,
- ✓ Commission environnement, transition énergétique et développement durable.

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 11 juillet 2023.

Comme le prévoit L.2121-21, il est procédé au vote à bulletin secret pour les commissions permanentes.

Les conseillers municipaux nommés sont :

COMMISSION DES FINANCES			7 membres
Nom	Prénom	Fonction	
ROUX	Claude	1 ^{er} Adjoint	
PRIGENT	Christophe	2 nd Adjoint	
CHAPUIS	Robert	3 ^{ème} Adjoint	
JOUHAUD	Lucie	4 ^{ème} Adjointe	
BORNARD	Jean	Conseiller Municipal	
PIN	Emilie	Conseillère Municipale	
TOURNILLAC	Claire	Conseillère Municipale	

COMMISSION TRAVAUX			5 membres
Nom	Prénom	Fonction	
PRIGENT	Christophe	2 nd Adjoint	
NOEL	Fleury	Conseiller Municipal délégué	
BORNARD	Jean	Conseiller Municipal	
REBUCINI	Cédric	Conseiller Municipal	
RIGUTTO	Emilien	Conseiller Municipal	

COMMISSION URBANISME			4 membres
Nom	Prénom	Fonction	
ROUX	Claude	1 ^{er} Adjoint	
CHIVOT	Didier	Conseiller Municipal	
LE CARFF	Cécile	Conseillère Municipale	
TOURNILLAC	Claire	Conseillère Municipale	

COMMISSION VIE LOCALE, SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE			4 membres
Nom	Prénom	Fonction	
CHAPUIS	Robert	3 ^{ème} Adjoint	
JOUHAUD	Lucie	4 ^{ème} Adjointe	
PICOT	Sébastien	Conseiller Municipal	
PIN	Emilie	Conseillère Municipale	

COMMISSION VIE CULTURELLE, TOURISME, INFORMATION ET COMMUNICATION			3 membres
Nom	Prénom	Fonction	
JOUHAUD	Lucie	4 ^{ème} Adjointe	
CHAPUIS	Robert	3 ^{ème} Adjoint	
TICKY MONEKOSSO	Huguette	Conseiller Municipale	

COMMISSION ENVIRONNEMENT, TRANSITION ENERGETIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE		6 membres
Nom	Prénom	Fonction
JOUHAUD	Lucie	4 ^{ème} Adjointe
NOEL	Fleury	Conseiller Municipal délégué
BORNARD	Jean	Conseiller Municipal
LE CARFF	Cécile	Conseillère Municipale
PICOT	Sébastien	Conseiller Municipal
RIGUTTO	Emilien	Conseiller Municipal

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide,

- **Accepte** la répartition des Elus au sein des commissions tel que proposé,
- **Précise** que les Adjoints présents et listés en premier au sein des commissions telles que formées sont nommés Vice-Présidents d'office.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

La Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Emilien RIGUTTO